

La vision de l'UTICA pour les priorités du Gouvernement d'unité nationale

Au cours d'une réunion tenue le mercredi 29 Juin 2016 au Palais de Carthage consacrée à l'initiative présidentielle pour former un gouvernement d'unité nationale, l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat a présenté une note sur sa vision pour les priorités du Gouvernement d'unité nationale

L'UTICA affirme dans l'introduction de sa note que la Tunisie affronte aujourd'hui une crise majeure qui s'approfondit de jour en jour. Une telle situation ne peut pas continuer et des mesures urgentes doivent être prises pour sauver le pays.

Face une telle situation, la note de l'UTICA appelle toutes les composantes la société : partis politiques, organisations nationale et société civile à prendre conscience des répercussions potentiellement négatives de cette situation sur la stabilité du pays et son avenir.

La Tunisie est aujourd'hui en crise et elle a besoin ajoute la note de son unité nationale et de toutes ses forces vives qui doivent se mettre d'accord sur un programme de travail dont les priorités urgentes sont les suivantes :

1. Informer les tunisiens en toute franchise sur la situation actuelle du pays, en particulier sur les difficultés économiques et les pressions que subit le budget de l'Etat et leur impact sur les équilibres financiers du pays.
2. L'État doit assumer sa responsabilité dans la lutte contre les dépassements de tous genres et veiller à l'application de la loi à tout le monde, sans exception.
3. Toutes les parties impliquées dans cette initiative relative à la constitution d'un gouvernement d'union nationale doivent se mettre d'accord pour considérer la situation économique critique comme étant une crise nationale grave qui nécessite l'adoption d'une approche participative et exceptionnelle pour la résoudre ainsi que la prise de mesures d'exception de nature à assurer un climat social stable pour deux années de nature à garantir la continuité des services publics vitaux et le fonctionnement des secteurs sensibles et garantir les activités de production et de service dans le respect de la constitution et de la législation en vigueur
4. Redonner sa valeur au travail et lutter contre la faible productivité et le phénomène croissant de l'absentéisme.
5. Garantir la continuité de fonctionnement des services publics vitaux et de toutes les installations logistiques associées à l'activité économique, en particulier les ports, les aéroports et les routes.
6. Veiller au retour à la normale des activités minières et pétrolières .
7. Lever tous les obstacles entravant la réalisation des projets publics et privés bloqués, en particulier dans les régions de l'intérieur.
8. Faire adopter une loi extraordinaire qui donne au gouvernement le pouvoir de prendre les textes législatifs qu'il juge utile pour la reprise économique et la mise en œuvre des réformes nécessaires.
9. Accélérer l'adoption des réformes économiques nécessaires (réexamen de la loi sur le partenariat entre les secteurs public et privé, adoption du nouveau code d'investissement et réforme du système fiscal).
10. Adoption d'un programme exceptionnel pour soutenir le développement des régions.
11. Encourager et soutenir le secteur des exportations.

12. Elaborer une stratégie nationale pour le court et moyen terme pour les secteurs ayant un poids important dans l'économie nationale (textile, habillement, industries alimentaires, industries mécaniques et électroniques, industries artisanales, technologies de l'information et de la communication, tourisme).
13. Lutter effectivement contre la contrebande et le commerce parallèle et veiller à l'intégration de cette économie informelle dans le secteur organisé et légal.
14. Traiter avec toute la rigueur nécessaire le déficit du budget de l'Etat et le déséquilibre de la balance des paiements et le déficit des caisses sociales et des entreprises publiques.
15. Lutter contre la corruption à tous les niveaux.
16. Œuvrer à impliquer tous les tunisiens dans la lutte contre le terrorisme.
17. Assurer une meilleure communication aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale
18. Reconsidérer la composition du gouvernement